

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITES DE SELECTION
EN EQUIPE DE FRANCE EN
2021**

CYCLISME

TRIAL





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Principes généraux de sélection communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du Manager de la filière concernée, après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs ou sportives de nationalité française ayant une licence UCI sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant(e)s. Les remplaçant(e)s peuvent être désignés « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il est retenu, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 - Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs sélectionnables ou sélectionnés tout sportif, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout sportif dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image

6 - Les sportifs s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

MISSION	Intitulé	Date début	Date fin	Jours	Pays
4	STAGE DE PREPARATION MONDE - MONTPELLIER	27/08/2021	29/08/2021	3	FRANCE
5	CHAMPIONNATS DU MONDE VIC	01/09/2021	05/09/2021	5	FRANCE

- La participation au championnat de France est obligatoire pour prétendre à la sélection aux championnats du monde.

Stages



Stage préparation Monde

Du 27 au 29 AOÛT
Montpellier – France

Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs faisant partis de la sélection Équipe de France pour les Championnats du Monde 2021

↻ Quota maximal FFC :

Élites Hommes : 4

Élites Dames : 2

Juniors Hommes : 2



MODALITES DE SELECTION EN EQUIPE DE FRANCE

Championnats du Monde Trial

Du 1 au 5 septembre 2021

VIC - Espagne

EQUIPE DE FRANCE

➔ Elites Femmes

- ➔ Quota maximal U.C.I : Non limité
- ➔ Quota maximal FFC : 2

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Être dans les 2 premières du Championnat de France Elite de Levens.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

➤ Elite Hommes 26 pouces

➤ Quota maximal U.C.I : Non limité

➤ Quota maximal FFC : 3

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Être dans les 3 premiers 26 pouces du Championnat de France Elite de Levens.

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

➤ Elite Hommes 20 pouces

➤ Quota maximal U.C.I : Non limité

➤ Quota maximal FFC : 1

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Être le vainqueur du trophée de France 20 pouces de Levens

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

➤ Juniors Hommes 26 et 20 pouces

- Quota maximal U.C.I : Non limité
- Quota maximal FFC : 2 (un 26 pouces et un 20 pouces)

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- 26 pouces : Championnat de France de Levens : pilote né en 2003, 2004, 2005 le plus haut classé (élite, puis expert)
- 20 pouces : Championnat de France de Levens : pilote né en 2003, 2004, 2005 le plus haut classé (élite, puis expert)

Le sélectionneur n'est pas dans l'obligation de remplir le quota maximum FFC, il peut également ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des niveaux et de l'implication lors du stage de préparation.

Seront sélectionnés nominativement les sportifs démontrant un niveau de performance élevé en relation avec l'exigence internationale de l'épreuve, l'objectif prioritaire de l'Equipe de France étant d'obtenir titres et podiums lors des championnats internationaux.

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

SELECTION NATIONALE

Frais à la charge du coureur

➤ Elites Femmes

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 4 premières du championnat de France Elite de Levens

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

➤ Elite Hommes 26

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 4,5 et 6 premiers 26 pouces du championnat de France Elite de Levens

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

➤ Elite Hommes 20 pouces

- Pilotes remplissant les critères de sélectionnabilité de l'Equipe de France mais non sélectionnés
- Avoir terminé dans les 3 premiers du trophée de France Elite 20 pouces

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus.

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

➤ Juniors Hommes 26 et 20 pouces

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

Être né en 2003, 2004 ou 2005 et Être membre de la catégorie Elite ou Expert FFC en 2021

Dates d'annonce de la sélection :

Semaine 29

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

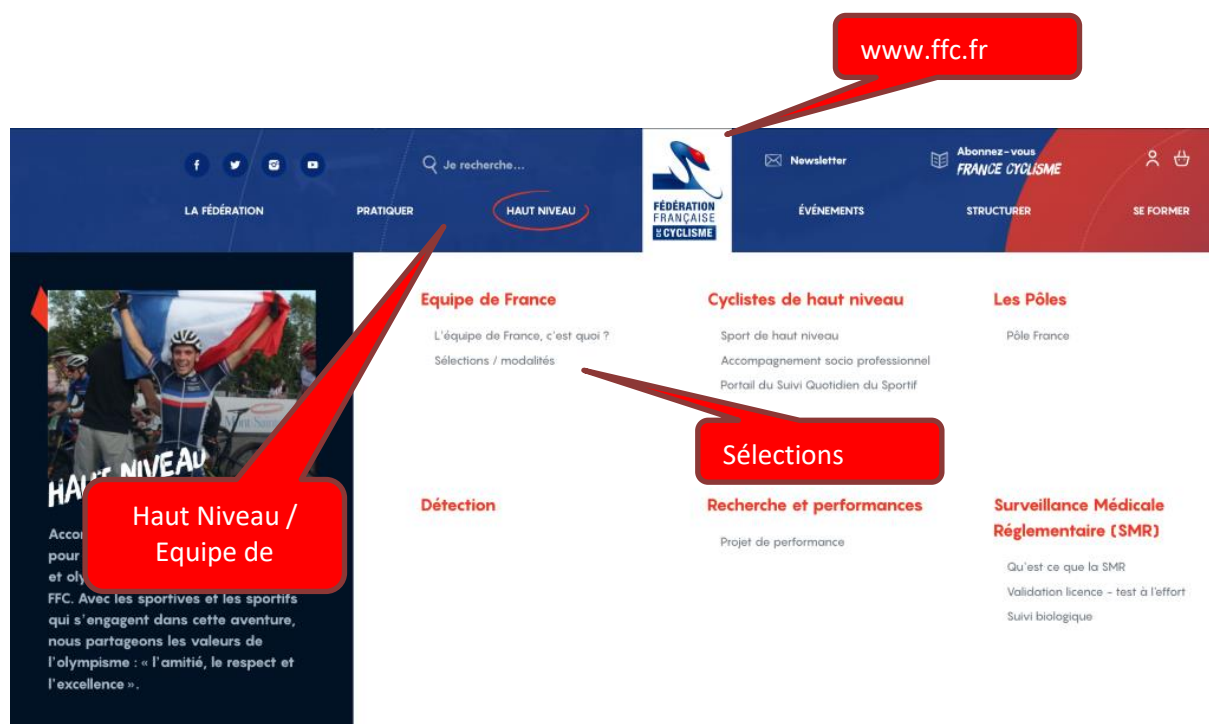
Direction Technique Nationale / Equipes de France

Catherine DAO Email: c.dao@ffc.fr ☎ : +33 (0)181880931

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Serge FROISSART– Manager France Cyclisme Urbain-
- E-mail : s.froissart@ffc.fr – Tél : +33 646 334 964

Diffusion des Sélections en Equipe de France



www.ffc.fr

Navigation: LA FÉDÉRATION | PRATIQUER | **HAUT NIVEAU** | FÉDÉRATION FRANÇAISE CYCLISME | Newsletter | Abonnez-vous FRANCE CYCLISME | Événements | Structurer | SE FORMER

HAUT NIVEAU / Equipe de

Equipe de France
L'équipe de France, c'est quoi ?
Sélections / modalités

Cyclistes de haut niveau
Sport de haut niveau
Accompagnement socio professionnel
Portail du Suivi Quotidien du Sportif

Les Pôles
Pôle France

Détection

Recherche et performances
Projet de performance

Surveillance Médicale Réglementaire (SMR)
Qu'est ce que la SMR
Validation licence - test à l'effort
Suivi biologique

